



Lyon, vendredi 10 septembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05485

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Dragages (dans chenal navigable secteur du pont de la Loi)**Dragage chenal navigable secteur du pont de la Loi****Appel à la vigilance (Présence atelier de dragage avec conduits) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 13/09/2021 à 08:00 au 31/10/2021 à 17:00 - avec pour périodicité : Permanento **Rhône (Haut)**

entre les pk 133,750 (Pont SNCF) et pk 137,00 (Pont de la Loi) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Travaux de dragage du chenal navigable du secteur du pont de la Loi - Présence atelier de dragage avec conduits. L'avis à la batellerie sera modifié en fonction de l'avancement des dragages.

Un arrêt complet de navigation entre les PK 136.800 et 136.350 (sous le pont de la Loi) sera réalisé durant les dragages dans cette zone (la conduite de refoulement des matériaux sera située dans le chenal navigable).

Service(s) à contacter :

Service Fluvial Lyonnais (SFL), 4, rue Jonas Salk, 69007 LYON

Tél : 04 78 69 60 70

Date limite d'affichage :

01/11/2021

Par délégation

Signé

Vincent PRIN-ABEIL